

N/REF : 14/01/2026 12H01 C:000053 I:02540
V/REF : AC/C37001
V/Email reçu le Mercredi 14/01/2026 à 12H01

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
60 Avenue du Canada
CS50147
35201 RENNES CEDEX 2

V/REF.IMM. VIZ
IMMEUBLE : NOES - VIZ
5 A 13, IMPASSE DES NOES
35450 VAL D'IZE

Rennes, le 12 Avril 2026

Référence Marché: 024054-PBS-004

LOCALISATION : 6 IMPASSE DES NOES - LOGT VACANT SUR PASS AU 02/04
LOGEMENT N° 013922, PORTE N°6, REZ DE CHAUSSEE, TYPE 2

MOTIF : QUALIGAZ - GAZ 013922 VIZ - (VIZ - 01 - 06)
ATTESTATION GAZ AVEC OBTENTION QUALIGAZ
TRAVAUX NÉCESSAIRE A L'OBTENTION

Donneur d'ordre : Mme A GUILLO

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux sur Equipements de Chauffage:Primaire/Secondaire
INTERVENTION DU 08/04
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
CONSTAT : LOGEMENT NON ALIMENTÉ EN GAZ
(CHAUFFE EAU ET PLAQUES DE CUISSON ÉLECTRIQUES)
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATÉRIEL

OBSERVATIONS : FM LCOMPTER Email envoyé le 09/04/26 à 11H52 AGUILLO@AIGUILLON.COM

NR LGESTION Email envoyé le 27/03/26 à 09H28 Mme A GUILLO

2703 : NOUS RESTONS EN ATTENTE DU RAAT POUR RÉALISER CE QUALIGAZ, SI
CETTE DEMANDE EST TOUJOURS D'ACTUALITÉ, MERCI DE NOUS TRANSMETTRE LE
DIAGNOSTIC ET NOUS PRÉCISER LES ACCES AU LOGEMENT (PASS CHANTIER,
COORDONNÉES NOUVEAU LOCATAIRE). MERCI
FM LCOMPTER EMAIL ENVOYÉ LE 09/04/26 A 11:52 MME GUILLO A

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Travaux réalisés avec un véhicule atelier équipé de matériel plomberie/
chauffage (poste à souder, génératrice 220 volts, raccords et longueurs de
tuyaux de différents diamètres, tronçonneuse, etc...).
La prestation comprend en fin d'intervention le contrôle de l'étanchéité, le
nettoyage du chantier, l'évacuation des déchets (sauf stipulation contraire), le
relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	MOE001-H(s) Plombier hors BPU	50	51,46	51,46
1,00	DEP002-Dépl.<35km de l'ag.Aig.Tvx hs BPU	50	20,58	20,58
TOTAL H.T.				72,04
T.V.A. a 10,00%				7,20
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>79,24</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Mai 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.